

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19549 - 76ÈME ANNÉE

## Coronavirus : arrêter de jouer avec la santé des Réunionnais !

Un communiqué du ministère de la Transition écologique annonce une expérimentation pour réduire à une semaine la quarantaine de deux semaines imposée par mesure de sécurité sanitaire à toute personne venant de France à La Réunion. Que la quarantaine dure une ou deux semaines ne change rien : quel touriste accepterait de payer plusieurs milliers d'euros en billets d'avion et en séjour pour sa famille pour se retrouver confiné ? Pourquoi prendre un tel risque ? Il faut arrêter de jouer avec la santé des Réunionnais.

Un communiqué diffusé hier par le ministère de la Transition écologique et des Transports annonce le lancement d'une expérimentation dérogeant à la quarantaine de deux semaines imposée à toute personne arrivant de France pour protéger la population de la contamination de cas importés.

Après l'abandon de la quarantaine obligatoire en centre dédié, c'est un nouveau recul au prétexte de vouloir faire venir les touristes !

La lecture du protocole proposé pour la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et La Réunion est en effet là pour décourager n'importe quel touriste potentiel :

**« A partir du 9 juin, pour tous les territoires concernés, tous les passagers seront invités à réaliser dans les 72 heures précédant le vol un test RT-PCR, de détection du génome SARS Cov2. A l'arrivée dans les territoires concernés, les passagers, qui présenteront un test dont le résultat est négatif, bénéficieront**

**d'une procédure accélérée de traitement à l'aéroport et effectueront sept jours de quarantaine, suivi d'un nouveau test RT-PCR. En cas de test négatif, ils pourront sortir de leur domicile, avec le port du masque systématique à l'extérieur et une application stricte des mesures de distanciation sociale et ce durant une semaine. Ils devront s'abstenir de participer à des rassemblements et éviter les contacts avec des personnes à risque " (personnes âgées...) »**

Si une personne refuse d'être testée, alors elle devra observer une quarantaine de deux semaines à son entrée à La Réunion. Tout risque n'est pas écarté comme le montre la contamination de 4 membres d'une famille par une personne observant une quarantaine à domicile.

Ce dispositif pourrait s'appliquer à partir du 22 juin, à quelques jours du début des grandes vacances de l'été septentrional.

Que la quarantaine dure une ou deux semaines ne change rien : quel touriste accepterait de payer plusieurs milliers d'euros en billets d'avion et en séjour pour sa famille pour se retrouver confiné une semaine, et d'éviter tout contact avec des personnes à risque la semaine suivante avec port du masque obligatoire ? Rappelons que précédemment, les candidats à l'Île intense devront porter un masque depuis leur entrée dans l'aérogare de départ à la sortie de celui d'arrivée, y compris pendant plus de 10 heures de vol.

Sur la forme de l'expérimentation,

elle garantit une diminution de la sécurité sanitaire. En effet, comment surveiller dans la rue ou ailleurs une personne qui peut potentiellement contaminer d'autres personnes ? Comment s'assurer que le masque est toujours porté ? Pendant ce temps, l'objectif des pouvoirs publics et de professionnels du tourisme est d'arriver à rétablir pour la période des vacances la moitié des 30 vols hebdomadaires qui desservaient La Réunion, et qui sont responsables de l'introduction puis de la circulation du coronavirus dans notre île. A croire que le COVID-19 ne serait qu'une fable alors que la réalité, c'est le danger que fait peser sur La Réunion la situation sanitaire en France où le coronavirus continue de tuer tous les jours depuis plusieurs mois.

Ceci rappelle que le monde d'avant le COVID-19 n'est plus, car mis à part les personnes obligées de voyager pour des raisons familiales ou professionnelles, qui prendra encore l'avion pour faire du tourisme au cours des mois, voire des années qui viennent ?

A moins de faire entrer dans la fonction publique tous les professionnels du tourisme et de l'aérien qui subiront le chômage, il est urgent de s'occuper de leur donner une véritable perspective d'avenir. Cela passe par identifier et conforter des secteurs capables de donner de l'emploi à ces travailleurs dans l'incertitude la plus totale. Ce sera beaucoup plus pertinent que de jouer avec la santé des Réunionnais.

M.M.

## Les communistes de Saint-Denis dénoncent une provocation

# La justice française n'a pas à juger du contenu de la langue réunionnaise

**La Section communiste de Saint-Denis réagit à la convocation de Philippe Bessière devant le tribunal de Saint-Denis au prétexte qu'il a qualifié une personne d'origine européenne de zorey.**

tend apporter aux Réunionnais ce dont ils ont besoin sans qu'ils le sachent eux-mêmes »

Ce texte est extrait d'un courrier de Philippe Bessière.

« Je suis convoqué devant le Tribunal Correctionnel le 2 juillet 2020 à 13 heures 45. Je suis prévenu d'avoir « porté atteinte à l'honneur ou à la considération de Mme Virginie Chaillou-Atrous à raison de son origine ». Ceci parce que j'ai diffusé le texte suivant : « Vous représentez le symbole de ce que l'on ne veut plus à La Réunion : une zorey imbue de son savoir et de ses compétences, qui se place du côté de l'Excellence et qui pré-

La section communiste de Saint Denis proteste contre cette convocation qui, dans les faits, demande à une instance judiciaire française de juger du contenu de la langue parlée par les Réunionnais et, ainsi, porter atteinte à la dignité réunionnaise.

En instrumentalisant l'appareil judiciaire française sur ce sujet, la plaignante surligne qu'elle est véritablement une zorey.

En 60 années d'existence, l'Histoire du Parti communiste Réunionnais est jalonnée de la solidarité de nombreux Français qui ont épousé la cause des Réunionnais. Ils prenaient des coups, partageaient nos joies et nos peines. Beaucoup sont morts en Réunionnais. C'était des Camarades.

Dans une crise sociale réunionnaise « hors norme », amplifiée par une crise sanitaire importée, c'est une véritable provocation que de donner suite à la « considération » de la plaignante.

Samedi 6 juin 2020

**Section communiste  
Saint-Denis.**

**Ary Yée Chong Tchi Kan**

## Alexis Duval : « Tereos sort renforcé de la libéralisation du secteur sucrier européen »

# « Résultats en forte croissance » pour Tereos : et pour les planteurs de La Réunion ?

Commentant les résultats de Tereos sur l'exercice 2019-2020, son président, Alexis Duval, déclare selon un communiqué de la société coopérative en date du 5 juin :

« Dans un secteur alimentaire en profonde mutation, la stratégie mise en œuvre par Tereos porte ses fruits. Tereos sort renforcé de la libéralisation du secteur sucrier européen, avec des résultats en forte croissance. L'Ebitda du Groupe s'établit à 420 millions d'euros, en croissance de 53 % et le cash-flow à 234 millions d'euros, en hausse de 43 %. L'activité et les résultats des trois divisions de Tereos sont en progression, y com-

pris sur un marché européen qui a été lui marqué par une baisse des surfaces agricoles et une décroissance de la consommation de sucre. Tereos conforte sa place de 2e producteur mondial de sucre. Notre activité Sucre Europe connaît le plus fort rebond, avec un Ebitda en hausse de 157 % à 95 millions d'euros. La division Sucre International reste la première contributrice aux résultats opérationnels du Groupe, avec un Ebitda de 222 millions d'euros, en hausse de 32 % (36 % à taux de change constant) »

Manifestement, la situation a chan-

gé à Tereos où il était question de crise en raison de la fin des quotas. Ce résultat indique donc que Tereos a fait des bénéfices. Mais, à la différence des planteurs de betteraves qui forment la coopérative Tereos, les planteurs réunionnais n'en font pas partie et sont donc privés des informations dues aux membres de la coopérative. Cette situation ne doit pas empêcher Tereos de récompenser financièrement les planteurs réunionnais pour leur contribution aux « résultats en forte croissance » de la coopérative.

**M.M.**

## Edito

### Quel est l'État liberticide ?

Les médias occidentaux et les bien-penseurs humanistes sont souvent prompts à fustiger la Chine lorsqu'elle édicte des lois pour combattre les fraudeurs qui pervertissent les lois du pays à deux systèmes pour s'exonérer de leurs obligations envers leur nation.

Ils le sont beaucoup moins lorsqu'un président – le plus puissant du monde occidental, il est vrai – annonce explicitement vouloir museler un média qui a alerté ses lecteurs de la fausseté et de la dangerosité de ses propos. Le pays de ce président n'en est pourtant pas à sa première en matière de pratiques liberticides. Sa législation récente, qu'on peut élever au rang d'œuvre d'art en l'état, est proprement ahurissante : Patriot Act (2001) qui autorise et organise des interventions armées dans des pays qui ne sont pas en guerre contre les USA, ni ne leur a demandé assistance militaire ; Intelligence Reform and Terrorism Prevention Act (2004) qui légitime l'espionnage des citoyens américains (une révolution de l'interprétation de la Constitution américaine) ; Freedom Act qui « régularise » la collecte massive et mondiale d'enregistrements téléphoniques par la NSA sans autorisation préalable (y compris en France, en Allemagne...) ;, etc.

À ces textes il faut rajouter les lois d'embargos (loi Helms-Burton contre Cuba...) et celles dites d'extra-territorialité (loi d'Amato-Kennedy) qui imposent aux entreprises étrangères le respect de lois votées aux USA concernant leurs activités hors des USA. En vertu desquelles des banques françaises ont été condamnées par la justice américaine pour avoir eu des activités commerciales en Iran !

Enfin, que dire de l'envoi de l'armée pour réprimer le peuple qui réclame justice après l'assassinat filmé d'un détenu noir par un raciste multirécidiviste assuré d'un avenir impuni car Blanc ? Contrairement aux émeutiers de Hong-Kong dont les médias ont révélé qu'ils sont organisés par l'ambassade américaine locale, ceux de Minnesota et du reste du pays sont vraiment populaires.

*Philippe Yée Chong Tchi Kan*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)  
SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## I fé rir juska, mé pou konbienn tan ? Konbienn tan pou trap in gran malizé sosyal

A ! I fé rir kan rantre nou ni tir défo bann moun étranj. Té i fé rir kan dann tan bann zansien téi di : dsi lo ban déyè l'avé kat moun èk in shinoi.

I fé rir ankò kan bann demoun i sort déor rantre zot i tir n out défo : i di par ébzant nout volaye griyé sé volaye la pousyèr, kan i di nou rényoné asisté ni vé lo bèr, larzann lo bèr épi la krémyèr dsi nout zénou. Sa i fé rir azot pou vréman.

I fé rir kan bann blan blan d'fon i gougard bann moun tout koulèr La Rényon épi i trouv zot plis néna plis vis ké l'izine Beaufon. Mé i fé rir ankò plis kan nou étan bann yab zot i kritik nout lodèr. Fransh vérité i fé rir kan ni di bann morisien sé d'manzèr zako, é kan bann morisien téi di bann blan La Rényon sé in bann blan gri.

Mi doute pa ké leconte de lisle téi ri franshman kan li téi lans bann zin prékasyon rasis dsi Auguste Lacaussade. Mi doute pa par raport tousala.. Mi rapèl in zour dsi bitasyon la tèr in blan, kan son bann zoinalyé noir la mète an grèv li la fou in kou d'pyé dann lo parti inn an parmi-sanm pou li lo ménèr...I prètan par la mèm okazyon i di lété son frèr d'lé .

I fé rir kan in bann spèktatèr i gougard bann zouèr football noir épi i graté azot, épi i pous bann kriyé, konmsi banna té dé sinz. Lé rigolo dé shoz konmsa.

Tousala i fé rir, mé ziskakan ? Ousa sa i amenn anou ? In pé i sasine inn é l'ot dann l'amérik. In pé lé pli mal soigné ké lé zot dann lopital. Inpé i déklansh la guèr sivil, in pé i ril loto, parl pi tout sak i ariv dsi la tèr... Ni pans nout viv ansanm lé konpatib avèk tousala. Ni proklam sa é ni pans nou lé sipèryèr demoun partou késtyon l'antant rant tout demoun. Mé ziska kan ?

In pé va diui, mé zot va di sa lé pa mové sa, lé mèm zantiy sa, i fé sa pou plézanté... Oui ziska k'i éspass dé shoz konm in pé partou dsi la tèr. I komans konmsa, mé défoi sa i tèrmine dann in gran malizé sosyal. Sé la k'lé tro tar, pars nou la pa pran lo bann désizyon k'i fo, kan i fo.

*Justin*